



## Promouvoir les métiers du plâtre pour assurer la relève

L'Association de Promotion des Métiers du Plâtre (APMP) a pour vocation, depuis 1989, de faire connaître au grand public et plus particulièrement aux jeunes, les métiers du plâtre. Elle regroupe différents partenaires de la filière : industriels, CCCA-BTP ou les associations des Compagnons du devoir et du Tour de France. L'UNA Métiers et Techniques du Plâtre CAPEB s'y investit pleinement.

Tous les ans en juin, l'Association organise le challenge « Découvrir les métiers du plâtre » dont la vocation est de récompenser les initiatives des centres de formation initiale ou continue qui réalisent des démonstrations de savoir-faire et des ateliers découvertes destinés au grand public. Prix de la réalisation, de la mobilisation, de la communication, prix spécial du jury et mentions spéciales permettent de récompenser les candidats les plus valeureux. Cette année encore, la manifestation a remporté un vif succès puisqu'environ 80 000 visiteurs ont pu découvrir la richesse des métiers du plâtre.

## La formation continue : une valeur ajoutée pour votre entreprise !

Vous voulez :

- renforcer votre compétitivité
- répondre aux évolutions du marché
- élargir vos compétences et vous positionner sur de nouveaux marchés
- recruter de nouveaux salariés
- mettre en avant les avantages sociaux de votre entreprise

Des formations adaptées sont à votre disposition !

**Votre CAPEB départementale assure un service de proximité.** Elle répondra au mieux à vos besoins de formation, après étude personnalisée de votre situation. Contactez-la !



ED Conception - OBFA Communication / 01 40 92 27 27



ARTISANS DU BÂTIMENT  
Questions d'actualité

Métiers  
et Techniques  
du Plâtre

Confédération de l'Artisanat et des  
Petites Entreprises du Bâtiment

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03  
Tél. 01 53 60 50 00 - Fax 01 45 82 49 10  
capeb@capeb.fr / www.capeb.fr





## Les UNA de la CAPEB

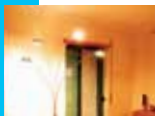
A la CAPEB, tous les métiers du bâtiment sont représentés dans les 8 Unions Nationales Artisanales :



*Charpente-Menuiserie-Agencement*



*Couverture-Plomberie-Chauffage*



*Equipement Electrique et Electronique*



*Maçonnerie-Carrelage*



*Métiers de la Pierre*



*Métiers et Techniques du Plâtre*



*Peinture-Vitrierie-Revêtements*



*Serrurerie-Métallerie*

### Les UNA

- élaborent et mettent en œuvre une politique professionnelle au sein de la filière
- assurent la promotion et la représentation des métiers
- diffusent l'information professionnelle dans les structures locales
- travaillent à la prospective professionnelle et à la conquête des marchés



## Les priorités de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre

- Informer les professionnels des évolutions normatives et réglementaires
- Réaliser des ouvrages techniques pour faciliter le travail des professionnels
- Agir pour le développement des marchés
- Promouvoir l'image du métier auprès des jeunes
- Participer à la création et à la rénovation des diplômes
- Développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs de la filière
- Agir pour la santé et la sécurité au travail



## Faire entendre les entreprises artisanales dans les instances de normalisation

Les normes et DTU sont des documents de référence pour la mise en œuvre sur lesquels s'appuient tous les experts. Désireuse de faire prendre en compte les besoins spécifiques des entreprises artisanales et la réalité du terrain, l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre s'investit fortement dans ce domaine.

Elle a ainsi collaboré à la révision des DTU :

- 25.41 : Ouvrages en plaques de plâtre. Dans ce cadre, l'UNA Métiers et Technique du Plâtre travaille à l'intégration des valeurs d'indice d'affaiblissement acoustique de l'ensemble des cloisons courantes. Un travail similaire est effectué sur les indices de protection feu.
- 25.31 : Cloisons en carreaux de plâtre
- 20.13 : Cloisons de petits éléments



## Les calepins de chantiers, déclinaison pratique des DTU

A l'occasion de l'harmonisation des DTU avec les réglementations européennes, des guides synthétiques et simplifiés, d'une trentaine de pages, destinés aux artisans et à leurs salariés travaillant sur les chantiers ont vu le jour. Ils présentent les principales et plus sensibles règles de mise en œuvre issues de la révision des DTU. Largement illustrés, leur format permet de les emporter partout. L'UNA Métiers et Techniques du Plâtre a collaboré à la rédaction du calepin de chantier sur la mise en œuvre des ouvrages en plaques de plâtre. [Renseignez-vous auprès de votre CAPEB.](#)



## Santé et sécurité au travail, la CAPEB étudie des solutions de prévention

L'Una Métiers et Techniques du Plâtre CAPEB participe à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre d'une étude des postes de travail du secteur plâtrerie-isolation.

Objectif de cette étude, menée avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) :

- analyser les risques et contraintes physiques liés à la pose de cloisons sèches,
- étudier des solutions pour la prévention des traumatismes musculo-squelettiques (TMS)
- et informer les entreprises.